

Atelier 4 : Le développement de l'entrepreneuriat social : Les outils à mettre en place (la Fabrique à projets, la mutualisation des moyens, les hébergements type pépinière d'entreprise...), les liens avec le dispositif existants (DLA, FONDES...), les liens avec le Salon des entrepreneurs.

Ordre du jour :

- Les actions mises en place en 2008, bilan et points à améliorer
- Quelles actions pour 2009, quels projets mettre en œuvre ?

Lieu : MHT

En reprenant la démarche de co-construction, l'atelier 4 a permis d'identifier les freins actuels auxquels sont confrontés les porteurs de projets pour faire émerger leurs projets d'économie sociale et solidaire. Les échanges ont également permis d'esquisser quelques pistes de réponse.

Trois freins sont discutés :

1 – La solitude du porteur de projet

Les participants (Arbalange, Colocation Seniors...) ont fait état notamment dans la phase de maturation et de lancement du projet du besoin de rencontrer d'autres personnes, d'autres porteurs de projets, de se mettre en réseau pour sortir de la solitude qu'ils ressentent fortement.

Les porteurs de projet dépensent beaucoup d'énergie pour répondre à la nécessité de s'associer ou de trouver des compétences (emplois, stages...) pour déployer leur projet alors même que les Ecosolies et d'autres têtes de réseaux font l'objet de sollicitations régulières d'individuels qui souhaiteraient participer à des projets d'économie sociale et solidaire à différents titres (associés, salariés, bénévoles...). L'interface semble aujourd'hui faire défaut (dès lors que le projet en est au stade de l'idée ou des premières démarches ; des réponses existent une fois le projet réellement lancé et en fonction du statut / l'Urssc ou Ouvre-boîte 44 proposent alors ce type de mise en relation). **C'est donc une piste à explorer pour les Ecosolies.**

Plusieurs pistes sont évoquées :

- **la mise en place d'un réseau des porteurs de projets** (« club » de porteurs à l'instar des clubs d'entrepreneurs) ;
- **le déploiement d'un site internet** (ou de fonctionnalités nouvelles sur le site des Ecosolies) permettant cette mise en relation (« plateforme de rencontres » – avec la mise en place des portraits des porteurs de projets)
- **la mobilisation des outils existants** tels VIADEO (versus Face Book)

Cependant répondre à ce besoin – organiser la rencontre – doit également faire l'objet d'un travail d'accompagnement ; il ne s'agit pas seulement de mettre en relation, il s'agit aussi **d'affirmer une forme d'expertise** qui débute au moment de la rencontre pour faire valoir entre les personnes mises en contact les principes de réalité (information sur les engagements et les responsabilités juridiques,

économiques, sociales du sociétariat dans une scop par exemple). Les porteurs de projet sont le plus souvent mus par une intention individuelle très forte mais il importe de les questionner sur ce que signifie en pratique la recherche et le recrutement de collaborateurs, d'associés.

2 – Un appui *trop* ponctuel dans le cadre de l'accompagnement de projet

L'accompagnement du porteur de projet est vécu comme un point clé du dispositif (mise en réseau ; soutien du porteur ; consolidation du projet) mis en place par les Ecosolies **mais il fait émerger des débats sur la formalisation, la professionnalisation et la continuité de cet accompagnement**. Divers dispositifs d'accompagnements sont pilotés par des structures du territoire (BG Ouest, Adie, Nantes Initiatives, ...) afin de répondre aux différentes attentes des porteurs de projet mais on perçoit une difficulté d'articulation entre tous ces dispositifs. Ce défaut d'articulation peut induire le fait que le porteur de projet se trouve à nouveau confronté à une certaine forme de solitude entre deux accompagnements.

Les groupes d'appuis organisés dans le cadre de l'appel à projets apportent une réponse dans les phases de lancement du projet pour assurer une plus grande continuité de l'accompagnement (articulation entre animateur de secteur et groupe d'appui). Cependant, les porteurs aimeraient être également accompagnés dans les premières étapes du développement : là « où il faut régulièrement faire la preuve de la qualité du projet » pour éviter le retour de la solitude. **C'est peut être à ce stade qu'il faut penser l'articulation des dispositifs.**

La formalisation de l'accompagnement impose aussi de bien identifier les types d'accompagnements que l'on peut proposer au porteur de projet. Cap 44 illustre la manière dont la structure a conçu l'accompagnement des porteurs de projets en nommant des référents pour une meilleure intégration professionnelle mais également sociale. Cette formalisation pourrait être faite dans le cadre des Ecosolies **l'objet de conventionnement entre les parties prenantes : porteur de projet, accompagnateur, financeur**. C'est une exigence nouvelle à interroger.

Si l'une des forces des porteurs de projets reste la capacité à innover, l'une des faiblesses les plus récurrentes reste la fragilité économique du modèle, voire « l'irrationalité » de celui-ci. « La question économique n'est pas (suffisamment) travaillée ». **Il faut dans le cadre de l'accompagnement de projet chercher à apporter des réponses à cette faiblesse.**

3 – Il manque un effet de levier pour permettre à certains projets d'être soutenus

Les participants à l'atelier font état de l'intérêt de pouvoir proposer pour certains projets un accompagnement et des moyens financiers plus importants leur assurant un plus grand développement. Il faudrait pouvoir aider certains projets de l'économie sociale et solidaire à passer un cap. Tout d'abord, cette solution assurerait une meilleure promotion de l'économie sociale et solidaire à travers des projets phares mettant en évidence le fait que ces projets répondent à des besoins collectifs. Ensuite, ce besoin invite à penser la mobilisation des moyens financiers et humains ; des pistes sont avancées :

- **mobiliser l'épargne solidaire existante** (renvoi à l'expérience de Bretagne capital solidaire) ;
- **s'appuyer sur des juniors entreprises** ;
- **constituer une « caisse de communauté »** abondée par les acteurs du réseau et par les porteurs de projets reçus à l'appel à projets – cette caisse pourrait également être mobilisée dans la phase d'accompagnement initial et dans une phase de développement secondaire/

Cette ambition passe également par **la question de la sélection des projets**. Pour valoriser l'émergence de projets phares, il faut peut être réaliser une sélection parmi le foisonnement des projets d'économie sociale et solidaire et ainsi concentrer plus de moyens sur un moins grand nombre de projets. Cette sélection et concentration des moyens pourraient être facteur de réussite.

L'atelier 4 a également été l'occasion d'interroger les actions de valorisation de l'entrepreneuriat social réalisées dans le cadre des journées d'études et de mobilisation 2008 :

Le positionnement des JES pendant le salon de l'entrepreneur du grand ouest :

Les JES doivent-elles être en retrait de ce salon ? Ou au contraire doit-il y avoir un stand de l'ESS à ou un stand Ecosolies pendant ce salon ? Quelle articulation envisager avec la CRES et les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise (BG, Urscop ...) ?

La valorisation à travers « la performance économique » :

L'Avise présente chaque année pendant le salon de l'entrepreneur à Paris des projets d'entreprise de l'économie sociale et solidaire sous l'angle de la performance économique. Cette présentation a lieu dans le cadre du concours Impact (www.ashoka.asso.fr/impact/-Pourquoi-ce-concours-.html) organisé par la fondation Ashoka. Cette fondation a pour objectif de participer à la structuration et au développement du secteur de l'Entrepreneuriat Social partout dans le monde, afin qu'il amplifie son impact sur la société (www.ashoka.asso.fr).

Ces présentations sont mises en scènes : les porteurs de projets présentent leurs entreprises à travers un jeu de questions réponses avec des experts économiques.

Elles renvoient une image de réussite économique qui articule dimension sociale et crédibilité économique. S'ils ont l'intérêt d'être très dynamiques et très attrayantes par rapport au grand public, ces « représentations » sont travaillées très en amont avec les porteurs de projets. Le concours Impact offre aux porteurs de projets la possibilité de construire un « Business plan à vocation social ».

Les JES, un « club d'entreprises » ? :

Les acteurs ont rappelé que les JES favorisent la mise en réseau et les échanges entre les entrepreneurs sociaux. C'est un moyen de répondre à la solitude du porteur de projets. Ces journées fonctionnent comme un club d'entreprises.

Pour certains acteurs ces journée doivent également permettre de répondre aux préoccupations précises des porteurs de projet : apport d'outils, échanges sur des thèmes précis ...